

## QUELLES SONT LES PERSONNES À RISQUE?

**Tout le monde est concerné** mais la maladie est plus fréquente chez les **personnes de plus de 40 ans**, chez les **hommes** et également chez les personnes présentant **certains facteurs de risque** tels que :

- le **tabagisme**;
- une **maladie pulmonaire** ou **cardiaque** chronique;
- une maladie **rénale**;
- un **diabète**;
- une **immunité plus faible** (greffe, HIV, corticothérapie, cancer...).



## CONTACTS UTILES



### AVIQ | Cellule de Surveillance des Maladies Infectieuses (SURVMI)

Rue de la Rivelaïne 21  
6061 Charleroi

✉ [surveillance.sante@aviq.be](mailto:surveillance.sante@aviq.be)

Une question? L'AVIQ vous répond!

Par **mail**, via l'adresse [numerograttuit@aviq.be](mailto:numerograttuit@aviq.be) ☎ **0800 16061** numéro gratuit **AVIQ**

👉 [www.aviq.be](http://www.aviq.be)

📘 [www.facebook.com/aviq.be](https://www.facebook.com/aviq.be)

AVEC LA COLLABORATION  
du Centre Scientifique et Technique de la Construction  
et de Hainaut Vigilance Sanitaire

# LA LÉGIONELLOSE

« MALADIE DU LÉGIONNAIRE »



 **Wallonie**  
**familles santé handicap**  
 **AVIQ**

## QU'EST-CE QUE LA LÉGIONELLOSE ?

La légionellose est une **maladie** provoquée par une bactérie appelée *legionella*. Elle peut apparaître sous **2 formes différentes** :

- ▶ la **pneumonie à *legionella***: la forme la plus sévère, pouvant être mortelle ;
- ▶ la **fièvre de Pontiac**: une forme plus légère qui ressemble à une grippe.

### OÙ SE RETROUVE CETTE BACTÉRIE ?

La *legionella* est une bactérie **naturellement présente dans l'eau**, y compris l'eau potable. Elle infecte l'homme si elle est présente en grande quantité. Cette situation survient si certaines conditions de croissance sont présentes, c'est-à-dire **lorsque la température de l'eau se situe entre 25 et 50°C** et surtout lorsque l'eau est **stagnante**, en présence de dépôts (tartre, pustules de corrosion...).

## COMMENT LA CONTRACTE-T-ON ?

Par l'**inhalation de fines gouttelettes** en suspension dans l'air contenant des **bactéries**. Cette maladie **ne se transmet pas** de personne à personne.

## QUELS EN SONT LES SYMPTÔMES ET COMMENT LA SOIGNER ?

La **pneumonie à *legionella*** se caractérise par de la fièvre, des difficultés respiratoires, des douleurs à la poitrine, de la toux et parfois de la diarrhée, des vomissements ou de la confusion. Elle **survient 2 à 10 jours après** contamination et nécessite le plus souvent **une hospitalisation et la prise d'antibiotiques appropriés**.

La **fièvre de Pontiac** se manifeste dans les **24 à 48h après** contamination par des courbatures, de la fièvre, des maux de tête, des frissons : elle **guérit spontanément** sans traitement particulier après quelques jours.

## COMMENT PRÉVENIR LA LÉGIONELLOSE ?

### → AU DOMICILE

- ▶ **Utiliser régulièrement tous les points de puisage d'eau chaude et froide (robinet, douche...).**

Si certains points d'eau ne sont **pas utilisés** pendant plusieurs semaines, laisser couler l'eau chaude pendant environ 2 minutes avant utilisation.

**Pour les douches**: mettre le pommeau de la douche dans un seau d'eau en le recouvrant d'un essuie. Il est préférable de sortir de la pièce et, si possible, d'ouvrir la fenêtre pendant ce rinçage.

**Dans les petites installations** (unifamiliales, bâtiments de quelques appartements à production d'eau chaude collective...) **le risque est moindre!** Il est tout de même conseillé de produire de l'eau chaude à minimum 55°C, voire même 60°C dans le cas d'une production avec ballon de stockage. Les chauffe-eaux instantanés sont moins à risque.

**Dans le cas des grosses installations collectives** de production d'eau chaude, il est **impératif** de porter la température de l'eau à **minimum 60°C** et de veiller à ce qu'en aucun point de la boucle de distribution, cette température ne chute en continu sous les 55°C.

Concernant les **chauffe-eaux solaires**, l'appoint doit mettre l'eau à 60°C. Si ceci est normalement suffisant pour les petites installations, il est recommandé, dans le cas des installations plus importantes, de mettre régulièrement (environ une fois tous les 15 jours) tout le volume de stockage solaire à 60°C, pendant 1 à 2h.

### *Notez bien!*

Veuillez à bien **ouvrir le robinet d'eau froide en premier** puis l'eau chaude et **fermer le robinet d'eau chaude en premier**.

**À CES TEMPÉRATURES, ATTENTION AU RISQUE DE BRÛLURES!**

- ▶ **Prévoir un entretien annuel des installations d'eau des bâtiments avec nettoyage des ballons.**

- ▶ **Utiliser exclusivement de l'eau stérile (sérum physiologique) dans les aérosols, appareils d'oxygénothérapie ou de lutte contre l'apnée du sommeil.**

- ▶ **Entretien régulièrement les jacuzzis et bains à bulles selon les instructions du fournisseur.**

Si le jacuzzi n'est pas utilisé pendant un certain temps, utiliser correctement les désinfectants appropriés car l'eau stagnante augmente la croissance des *legionella*.

- ▶ **Entretien et désinfecter régulièrement les humidificateurs avec nébulisation (dans certaines grosses installations de climatisation).**

Les systèmes d'humidification par vapeur, plus fréquent dans les domiciles, ne posent pas vraiment de problèmes en matière de légionelles.

### → EN VACANCES

**Les mêmes mesures de prévention qu'au domicile doivent être mises en place pour les résidences secondaires et les locations.**

Les propriétaires de **bateaux, caravanes ou de camping-car** doivent être attentifs à garder la température de l'eau chaude égale ou supérieure à 60°C. Il convient de contacter le fournisseur de la chaudière en cas de problème.

Si le bateau, la caravane ou le camping-car ne sont pas utilisés pendant un certain temps suite à des vacances, il est recommandé de vider le contenu de l'installation d'eau tout de suite après la période de vacances et de bien rincer l'ensemble avant sa réutilisation.